



Certificat de protection climatique 2022

Pour l'entreprise Girsberger

girsberger

Contribution volontaire à la protection du climat

Girsberger produit de manière économe en énergie et gére les matières premières avec soins. Cependant, les émissions de CO₂ au niveau des processus de production et de la distribution ne peuvent être totalement évitées. Pour préserver le climat et l'environnement, Girsberger collabore donc avec Fair Recycling.

En 2022, Girsberger a compensé 691 tonnes d'équivalents CO₂ pour Girsberger Holding AG, Girsberger AG et Girsberger Sarl sur les sites de Bützberg/Suisse et Endingen/Allemagne.

Le projet soutenu par Girsberger est vérifié conformément à la charte suisse. Avec ce certificat, Fair Recycling confirme que les émissions de CO₂ sont effectivement réduites et que les certificats de protection climatique correspondants ne seront plus attribués.

Zurich, le 1er janvier 2023 Fair Recycling Foundation

Chantale Beolchi

Miriam Pellandini Marketing / Communication Directrice